

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 90 (1964)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 34.—	Etranger Fr. 38.—
Sociétaires	» » 28.—	» » 34.—
Prix du numéro	» » 1.60	

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 350.—
1/2 »	» 180.—
1/4 »	» 93.—
1/8 »	» 47.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

La traversée de la rade de Genève.
Prévisions et observations des tassements pour deux immeubles récents à Genève, par Pierre Dériaz, ing. dipl. FPF-SIA.
Bibliographie. — Les congrès.
Documentation générale.
Nouveautés, informations diverses.

LA TRAVERSÉE DE LA RADE DE GENÈVE

Le problème de la traversée de la rade de Genève intéresse tous les Genevois; il a même soulevé des passions. Des propositions émanant de presque tous les milieux ont surgi. C'est finalement la Commission d'urbanisme qui a été chargée d'examiner le problème et de coordonner les efforts des différents groupes d'étude. Finalement, six solutions ont été retenues, pour lesquelles des études assez complètes ont été effectuées. Le Département des travaux publics de Genève a organisé, à l'intention du public, une exposition de maquettes qui reproduisent de manière très suggestive les six solutions étudiées. Cette exposition a été ouverte par une conférence de presse tenue le 6 mars 1964, au cours de laquelle M. François Peyrot, président du Département des travaux publics, et M. Marc Saugey, architecte et animateur de la Commission d'urbanisme, ont clairement exposé le problème en général ainsi que les solutions particulières retenues.

Il faut féliciter le Département des travaux publics de Genève de sa remarquable initiative et souligner

également l'intérêt réel que présente une telle exposition, par ailleurs parfaitement réussie.

Nous reproduisons ci-dessous certains textes publiés par le Département des travaux publics, ainsi que des informations relatives aux différentes solutions envisagées et émanant de la Commission d'urbanisme.

But de l'exposition

Le but de l'exposition est d'informer la population genevoise de l'état d'avancement des études relatives au tracé de la route express urbaine sur le territoire du canton de Genève. Il est rappelé que cet ouvrage entre dans le cadre de la construction des routes nationales et se trouvera comme tel bénéficiaire d'une subvention de 65 % de la part de la Confédération. Il est en outre précisé qu'aux termes de la loi fédérale sur la construction des routes nationales, il appartient au Service fédéral des routes et des digues d'établir les projets généraux, en collaboration avec les services fédé-